



Profil de la zone de baignade Port Camargue Nord

Commune de Grau du Roi

Date d'élaboration du profil : Décembre 2011 - Date de mise à jour du profil : Novembre 2021

Caractéristiques de la zone de baignade

Nom de la baignade : Port Camargue Nord

Commune : Grau du Roi
Département : Gard
Région : Languedoc-Roussillon
Personne responsable de l'eau de baignade : Mairie de Grau du Roi

Plage surveillée par les MNS :
 - **Période de surveillance :**
 Du 1^{er} Juillet au 28 Août 2022 inclus (vigie du 1^{er} juillet au 28 Août 2022 inclus)
 - **Heures de surveillance :**
 De 11h00 à 18h30
 - **Heures de surveillance Vigie :**
 De 13h30 à 18h00

Schéma de la zone de baignade

LÉGENDE

- Vigie
- Poste de secours
- Handiplage
- Mouillage autorisé
- Mouillage interdit
- Chenal d'accès des bâtiments motorisés
- Navires motorisés interdits
- Véhicules nautiques à moteur autorisés
- Véhicules nautiques à moteur interdits
- Zone réservée à la baignade
- Zone où la baignade est interdite
- Limite de la concession de plage.
- Limite du domaine public maritime.
- Zones dunaires.
- Limite de la zone de protection des baigneurs.
- Balisage de périmètre des passes d'entrée des ports.
- Balisage de la bande des 300 mètres.
- Accès public à la mer.
- Implantation postes flottants pour les baigneurs
- Numéro des chenaux
- Zone amovible pour activités balnéaires. Implantation saisonnière
- Sur le linéaire de la plage : organisation de manifestations sportives

Historique de la qualité de l'eau de baignade (Directive 2006/7/CE)

Année	2018	2019	2020	2021
Classement				

Aucun épisode de pollution n'a été recensé au cours des 4 dernières années

Informations pratiques

Plage interdite aux animaux en période estivale

Présence d'espaces de loisirs

Présence de sanitaires gratuits

Carte de la zone d'étude

- Baigneurs
- Aire de camping-car
- Pollution aviaire
- Chenal Maritime et Etang de Salonique
- Dysfonctionnement réseau assainissement
- Port Camargue et Port de plaisance du Grau du Roi
- Port de pêche
- Apport via les masses d'eaux littorales
- Rejets eaux pluviales

Importance de la source potentielle de pollution

- Faible
- Modéré
- Significatif

Impact possible sur la qualité des eaux de baignade

- Faible
- Modéré
- Significatif

Pollution directe Pollution indirecte

Inventaire des sources de pollution et mesures de gestion

Diagnostic			Gestion préventive des pollutions		Plan d'actions
Principales sources de pollution inventoriées	Impact connu à ce jour	Distance de la zone de baignade	Indicateurs suivis et seuils d'alerte	Mesures de gestion préventive associées	Principales mesures de réduction des pollutions
Fréquentation de la plage	Faible	0 m	Analyses bactériologiques hebdomadaire de l'ARS, quotidienne de GENSPOT (SUEZ)	Procédure de gestion d'une pollution (contre analyse, fermeture de la zone de baignade si besoin, identification de la source de pollution, ...)	Sensibilisation des usagers
Rejet d'eaux pluviales à proximité de la plage	Modéré	0 m			Mise en place d'un suivi de la qualité des eaux pluviales déversées et de quantification des volumes Sensibilisation des artisans à la bonne évacuation des déblais dans les déchetteries Etude de faisabilité du redimensionnement du réseau pluvial
Chenal maritime	Faible	1,5 km (exutoire)	Analyses bactériologiques de GENSPOT (SUEZ) si contamination avérée sur la zone de baignade	Autocontrôle + Identification de la source de pollution	Suivi qualitatif au niveau des ports, et des exutoires du Vidourle et du Vistre Sensibilisation des restaurateurs à la gestion de leurs huiles de cuisine Mise en place d'un système de gestion environnementale au niveau des ports Sensibilisation des usagers aux bonnes pratiques au niveau des ports
Port Camargue	Faible	1 km (exutoire)			Maintien et maîtrise de la démarche environnementale Suivi qualité au niveau du port de ses exutoires Maintien du travail de sensibilisation des usagers aux bonnes pratiques

Informations complémentaires sur : www.baignade.sante.gouv.fr ou www.ville-legrauduroi.fr

Le profil de la zone de baignade est consultable en Mairie

